



COURIAT GRELLET
Experts comptables · Conseils

Société d'Expertise Comptable
Conseil Régional de Montpellier
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'Appel de Montpellier

138, Bd Nungesser et Coli
66000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 54 00 44
contact@cgec66.com
www.cgec66.com

SAS 3 C ELECTRICITE

412 Bd Paul Langevin

66000 PERPIGNAN

Exercice du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

COMPTES ANNUELS

certifié conforme

Désignation de l'entreprise : SAS 3 C ELECTRICITE

Néant ☐ *

			Exercice N						
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	9 082	FB		FC	9 082	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	368 078	FH		FI	368 078	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	377 160	FK		FL	377 160	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP		
	Autres Produits (1) (11)						FQ	263	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	377 422	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	63 882	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	-22 987	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	198 109	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	2 951	
	Salaires et traitements *						FY	80 266	
	Charges sociales (10)						FZ	34 437	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *			HS	GA	5 322	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	13	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	361 993	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	15 430		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	986	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	986		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-986		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	14 444		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3 C ELECTRICITE</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA	935	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	935	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	2 769	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	2 769	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-1 834
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	2 307
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	378 358
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	368 055
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	10 303
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							HP	24 469
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1H	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1J	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)								1K	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								HX	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								RC	
	(9)	Dont transfert de charges								RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)								A1	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9								A4	
			dont cotisations facultatives Madelin A7								
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		CARTE PAIEMENTS CB FORF STATIONNEMENT 24.01								35	
		CARTE PAIEMENTS CB AMENDES 24.01								68	
	CARTE PAIEMENTS CB AMENDES 24.01								68		
	CARTE PAIEMENTS CB AMENDES 24.01								68		
	CARTE PAIEMENTS CB AMENDES 12.02								180		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



COURIAT GRELLET
Experts comptables · Conseils

Société d'Expertise Comptable
Conseil Régional de Montpellier
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'Appel de Montpellier

138, Bd Nungesser et Coli
66000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 54 00 44
contact@cgec66.com
www.cgec66.com

SAS 3 C ELECTRICITE

412 Bd Paul Langevin

66000 PERPIGNAN

Exercice du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

COMPTES ANNUELS

certifié conforme

Désignation de l'entreprise : SAS 3 C ELECTRICITE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 412 Bd Paul Langevin 66000 PERPIGNAN		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 84994767600011		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/12/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 330 461
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	11 556 11 716
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	700 700
TOTAL (II)		BJ	BK	25 764 12 886 12 878	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	22 987 22 987
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	8 000 8 000
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	63 175 63 175
		Autres créances (3)	BZ	CA	54 097 54 097
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	34 34	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 700 4 700	
	TOTAL (III)	CJ	CK	152 993 152 993	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	12 886 165 870	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'1 an : CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS 3 C ELECTRICITE

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	5 000	
		Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
		Réserve légale (3)	DD	500	
		Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
		Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
		Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
		Report à nouveau	DH	63 145	
		RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 303	
		Subventions d'investissement	DJ		
		Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)		DL	78 948
		Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées	DN				
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	41 839		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 179		
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 182		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	2 723		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	86 922		
Ecarts de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	165 870		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	72 622	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	17 530		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3 C ELECTRICITE

SASU au capital de 5 000 euros,
immatriculée au RCS de PERPIGNAN sous le numéro 849 947 676,
dont le siège social est situé : 412 BD PAUL LANGEVIN 66000 PERPIGNAN

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'associée unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 10 302,90 euros.

L'associée unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 10 302,90 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde créditeur de 73 448,32 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Exercice N-2 :

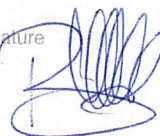
- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 8 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 80,00 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 5 513,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 55,13 euros

Le Président

Zone de signature



Certifié conforme

3 C ELECTRICITE
SASU au capital de 5 000 euros,
immatriculée au RCS de PERPIGNAN sous le numéro 849 947 676,
dont le siège social est situé : 412 BD PAUL LANGEVIN 66000 PERPIGNAN

RAPPORT DE GESTION APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Résumé de l'activité au cours de l'exercice écoulé

A l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucune progression du chiffre d'affaires n'est relevée.

Les charges d'exploitation ont pour leur part été maîtrisées. Elles ont en effet diminué de - 16,15 %.

L'exercice se clôture par un résultat d'exploitation bénéficiaire.

Le résultat net est bénéficiaire à l'issue de l'exercice.

Evènements importants survenus au cours de l'exercice

Aucun autre évènement majeur n'est à rapporter.

Analyse objective de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société

L'analyse de l'évolution des affaires de la société a été présentée ci-avant et sera complétée au chapitre « Examen des comptes et résultats ». Afin de faciliter la compréhension du lecteur, ces analyses seront assorties d'une présentation de l'évolution des indicateurs clés des principaux postes du compte de résultat.

Principaux risques et incertitudes

La société a identifié les principaux risques auxquels elle est confrontée sur son activité et sa trésorerie, notamment s'agissant des effets de la hausse du coût de l'énergie et des matières premières particulièrement importante cette année en France et également de l'impact des mesures économiques liées au conflit en Ukraine. Elle a élaboré les traitements appropriés pour essayer d'en limiter les effets.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a comptabilisé aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement majeur n'est à rapporter depuis la clôture de l'exercice.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous allons oeuvrer à l'amélioration du chiffre d'affaires.

Nous allons également accentuer nos efforts de maîtrise des charges d'exploitation.

Ces actions devraient permettre d'améliorer notre rentabilité.

Nous devrions ainsi pérenniser la capacité bénéficiaire de l'exploitation.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 377 160 euros, contre 450 776 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 263 euros, contre 24 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats de matières premières et variations de stocks s'élève à 40 895 euros, contre 70 061 euros à la clôture du précédent exercice. Il représente 11,11 % de la production générée au cours de l'exercice écoulé, contre 16,04 % à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 198 109 euros, contre 201 981 euros pour l'exercice précédent.

Il représente 52,53 % du chiffre d'affaires réalisé, contre 44,81 % du chiffre d'affaires de l'an passé.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 951 euros.

Les rémunérations, charges incluses, s'établissent à 114 704 euros, contre 152 298 euros pour l'exercice précédent.

Les frais de personnel ont diminué.

Le montant des dotations d'exploitation s'élève à 5 322 euros, contre 3 911 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 13 euros, contre 3 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 361 993 euros, contre 431 702 euros pour l'exercice précédent.

Elles représentent 95,98 % du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice, contre 95,77 % du chiffre d'affaires comptabilisé l'an passé.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 15 430 euros, contre 19 098 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort pour l'exercice à - 986 euros, contre - 470 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 14 444 euros, contre 18 628 euros pour l'exercice précédent.

En outre la société enregistre un résultat exceptionnel de - 1 834 euros, contre - 3 604 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés ressort à la clôture de l'exercice à un montant de 2 307 euros, contre 2 322 euros à l'issue de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 10 303 euros, contre un bénéfice de 12 702 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net dégagé enregistre ainsi une diminution de - 18,89 %.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 165 870 euros, contre 165 935 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 10 302,90 euros.

Il est proposé d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 10 302,90 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, le compte « Report à nouveau » présenterait alors un solde créditeur de 73 448,32 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 8 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 80,00 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 5 513,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 55,13 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal

Succursales de la société

En application de l'article L232-1 du Code de commerce, il est rappelé que la société n'exploite aucune succursale en dehors de l'établissement principal.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention réglementée n'a été conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Je vous invite à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre décision.

Le Président

Zone de signature

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.